Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE,
DE LA RURALITE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche
Bureau des établissements et des contrats
1ter, avenue de Lowendal, 75700 PARIS 07 SP

Suivi par : Jean-Luc BOULET

Tél : 01.49.55.55.13
Fax : 01.49.55.50.68
Réf. Interne : Directeur

NOTE DE SERVICE

DGER/SDESR/N2011-2061

Date: 26 avril 2011

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexe : 0

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, les Directeurs départementaux des territoires et les Directeurs d'établissements d'enseignement agricole

Objet : Appel de candidatures pour le poste de Directeur de l'Institut des régions chaudes du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Sup Agro)

Bases juridiques :

article 4 du décret n° 2006-1593 du 13 décembre 2006 portant création du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Sup Agro).

Résumé :

Ouverture à la vacance du poste de directeur de l'Institut des régions chaudes.

MOTS-CLES : IRC, directeur.

Destinataires
Pour information : - Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - Directions départementales des territoires - Établissements d'enseignement supérieur agricole publics - Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles,

POSTE DE
DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES REGIONS CHAUDES
DU
CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES SUPERIEURES EN SCIENCES AGRONOMIQUES
(MONTPELLIER SUPAGRO)

Contexte

Le Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier SupAgro), a été créé le 1er janvier 2007, sous statut d'EPSCP Grand établissement.

L'organisation, le fonctionnement et les activités de Montpellier SupAgro sont présentées sur le site informatique http//www.supagro.fr
L'établissement comprend notamment en son sein un Institut des régions chaudes, dont les missions sont décrites à l'article 6 du règlement intérieur de l'établissement :

« L'Institut a pour mission de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, à l'augmentation de revenus des populations rurales, à la gestion durable des ressources naturelles et au développement du secteur agro-industriel dans les Pays du Sud. Pour remplir ces missions, l'institut développe d'une part des programmes spécifiques de formation initiale et continue, d'autre part, en collaboration avec la direction des relations internationales, des missions d'ingénierie pédagogique et d'ingénierie de formation, des actions d'expertise et des actions de coopération internationale en partenariat.

« Il appartient aux équipes pédagogiques de l'Institut d'organiser les enseignements de l'ensemble des cursus en lien avec les missions énoncées ci-dessus.

« Pour remplir ses missions, l'Institut dispose d'un budget propre intégré au budget de l'établissement ; il peut bénéficier de ressources fléchées. »

L'Institut est dirigé par un directeur assisté d'un conseil d'orientation et d'un conseil interne.
Le directeur est nommé pour une durée de quatre ans par le directeur général de l'établissement sur proposition du conseil d'orientation de l'Institut.

Missions

Placé sous l'autorité du directeur général, le directeur de l'Institut des régions chaudes a la responsabilité de l'animation scientifique et de la coordination pédagogique, en formation initiale et en formation continue. Il veille à la bonne articulation de l'Institut avec les autres composantes de l'établissement, gère l'ensemble de ses moyens humains, matériels et financiers, et représente l'Institut auprès de ses partenaires.
Il prépare les délibérations des conseils de l'Institut.
Il a autorité sur les personnels affectés à l'Institut.
Il est membre du comité de direction de Montpellier SupAgro et assiste de droit aux séances du conseil d'administration, du conseil scientifique et du conseil des enseignants de Montpellier SupAgro.

Compétences attendues

Ce poste nécessite une bonne connaissance de l'enseignement supérieur et de la recherche agronomiques, appuyée si possible sur une expérience des relations internationales et de l'aide au développement dans les Pays du Sud, ainsi qu'une expérience des relations internationales. Il requiert des compétences avérées en matière de management en environnement public et la capacité à conduire une équipe d'une quarantaine de personnes. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Ce poste d'encadrement supérieur (catégorie A+) peut être pourvu soit par mobilité d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel en fonction au ministère de l'agriculture et de la pêche, soit par détachement d'un fonctionnaire dépendant d'un autre ministère.

Les candidats devront justifier d'une dizaine d'années d'expérience professionnelle dans des domaines en relation avec le profil.

Les dossiers de candidatures seront adressés au directeur général de Montpellier SupAgro. Elles comprendront un curriculum vitae détaillé du candidat, une lettre de motivation et une note d'environ cinq pages présentant le projet qu'il propose pour l'Institut (orientations, développements, innovations…) et la manière dont il entend assurer ses missions.

Après avoir auditionné les candidats admis à concourir, le conseil d'orientation de l'Institut proposera au directeur général du Centre International d'Etudes Supérieures en Sciences Agronomiques un ou plusieurs candidats susceptibles d'être nommés à la fonction de directeur de l'Institut, classés le cas échéant par ordre de mérite.

Les candidatures devront parvenir **avant le 1er juin 2011** à l'adresse suivante : Montpellier SupAgro –Direction générale - 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier cedex 2.

Pour tout renseignement, contacter Benoît Pradaud, IG PEF, chargé de mission auprès du directeur général : 04 99 61 30 31, benoit.pradaud@supagro.inra.fr

La directrice générale de l'enseignement et
de la recherche

Marion ZALAY